

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Élections Ontario reçoit le rapport du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote

TORONTO, le 22 février 2024 – Le [Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote](#) (CCNTV) a remis aujourd'hui au directeur général des élections de l'Ontario un rapport renfermant ses recommandations concernant les normes sur l'utilisation des technologies de vote lors des élections provinciales.

Créé en 2021 aux termes des modifications apportées à la *Loi électorale* de l'Ontario, le CCNTV a collaboré avec l'Institut des normes de gouvernance numérique, un organisme canadien d'élaboration de normes accrédité par le Conseil canadien des normes qui a mis au point des normes axées sur l'innovation et les solutions technologiques.

« L'élaboration de normes est une étape cruciale pour faire de l'Ontario un chef de file en matière de réglementation des technologies de vote et établir un cadre que d'autres administrations pourront choisir d'adopter », a déclaré le directeur général des élections, Greg Essensa. « Je tiens à remercier tous les membres du CCNTV du travail minutieux qu'ils ont accompli au cours des deux dernières années et demie, et je me réjouis de lire attentivement ce rapport et d'en examiner les recommandations. »

Élections Ontario est l'organisme apolitique chargé de la tenue des élections provinciales, des élections partielles et des référendums. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur elections.on.ca/fr ou composez le 1 888 668-8683 (ATS : 1 888 292-2312).

Also available in English

Renseignements

Élections Ontario – Médias

media@elections.on.ca

1 866 252-2152